

DEC192067INSHS

Décision portant création de l'unité mixte de service n° 2011 intitulée Unité support du Pôle Documentaire du Campus Condorcet (UPD2C).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du Directeur de l'institut des sciences humaines et sociales ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

L'unité mixte de service (UMS) n° 2011 intitulée Unité support du Pôle Documentaire du Campus Condorcet, est créée à compter du 1^{er} septembre 2019 pour une durée de cinq ans, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (InSHS)

Délégation : Ile-de-France Meudon (DR05)

Etablissements cotutelles principales avec le CNRS : Etablissement public Campus Condorcet, Institut national d'études démographiques, Ecole des hautes études en sciences sociales

Section d'évaluation : 33

Article 2 : Nomination

Mme Stéphanie Groudiev, Conservatrice générale des bibliothèques à l'Etablissement public Campus Condorcet, est nommée directrice de cette unité mixte de service pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 octobre 2019

Le Président-directeur général
Antoine Petit

